

LA HAUTE-MEUSE...

transparente

Bulletin trimestriel d'information • n°102 • décembre 2020



Sommaire

Actualité

- Organigramme des agents du CRHM
- Révision des Comités locaux
- JWE 2021
- Permis de pêche

Bilan

- Réseau de balades
« Ici c'est cool... »

Dans ce dernier bulletin d'information de l'année, nous vous proposons un organigramme de la Cellule de coordination du CRHM en lien avec la nouvelle configuration des Comités locaux du Contrat de rivière Haute-Meuse tel que nous l'envisageons dès 2021. Une année qui, je le souhaite, permettra à nos partenaires de progressivement se retrouver même si actuellement beaucoup d'incertitudes planent encore sur les possibilités de réunions autrement qu'en vidéo-conférences ou sur la tenue d'événements comme les Journées Wallonnes de l'Eau.

Nous avons aussi fait le choix de vous présenter dans ce numéro des parcours didactiques mettant à l'honneur deux cours d'eau : le Flavion et le Burnot. Les parcourir vous donnera, je l'espère de tout cœur, un peu de baume au cœur en cette période troublée. Au nom de toute l'équipe du CRHM, je vous souhaite mes meilleurs vœux de fin d'année. Que 2021 soit un meilleur cru que cette année et qu'il soit le signe d'un retour progressif à un quotidien riche en liens professionnels et familiaux.

Jean-Marc Van Espen, Président du CRHM

Actualité

ORGANIGRAMME DE LA CELLULE DE COORDINATION DU CRHM

La Cellule de coordination du Contrat de rivière-Haute-Meuse (CRHM) a quelque peu été remodelée cette année avec le départ de Jordan Caussin fin septembre et le passage à temps plein de Thibaut Sabbe. Elle est actuellement composée de 5 personnes : un coordinateur, quatre chargés de mission et une secrétaire à mi-temps. Il s'agit de l'organe de coordination du CRHM. Cette structure assure les fonctions d'animation des Comités locaux, d'information et de concertation des différents partenaires du CRHM. Elle se charge également du secrétariat de l'asbl

et réalise l'inventaire des atteintes aux cours d'eau. De plus, la Cellule de coordination est maître d'œuvre d'une série d'actions des Protocoles d'Accord successifs établis avec les partenaires du CRHM. En fonction de la localisation géographique des domiciles des chargés de mission, ceux-ci sont plus spécifiquement rattachés à un Comité local (cf. codes de couleur en lien avec la carte de notre zone d'action ci-contre). Ils bénéficient d'un accompagnement du coordinateur dans leurs missions locales.



Frédéric Mouchet
Coordinateur
081 77 54 98

frederic.mouchet@crhm.be



Bénédicte Stouffs
Secrétaire
081 77 67 32

benedicte.stouffs@crhm.be



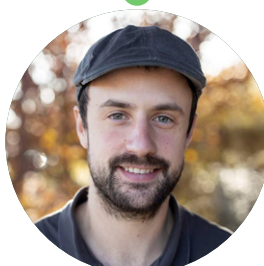
Olivier Doupagne
Chargé de mission
081 77 55 04

olivier.doupagne@crhm.be



Jean-François Huaux
Chargé de mission
081 77 50 45

jean-francois.huaux@crhm.be



Sylvain Richard
Chargé de mission
081 77 53 14

sylvain.richard@crhm.be



Thibaut Sabbe
Chargé de mission
081 77 55 28

thibaut.sabbe@crhm.be

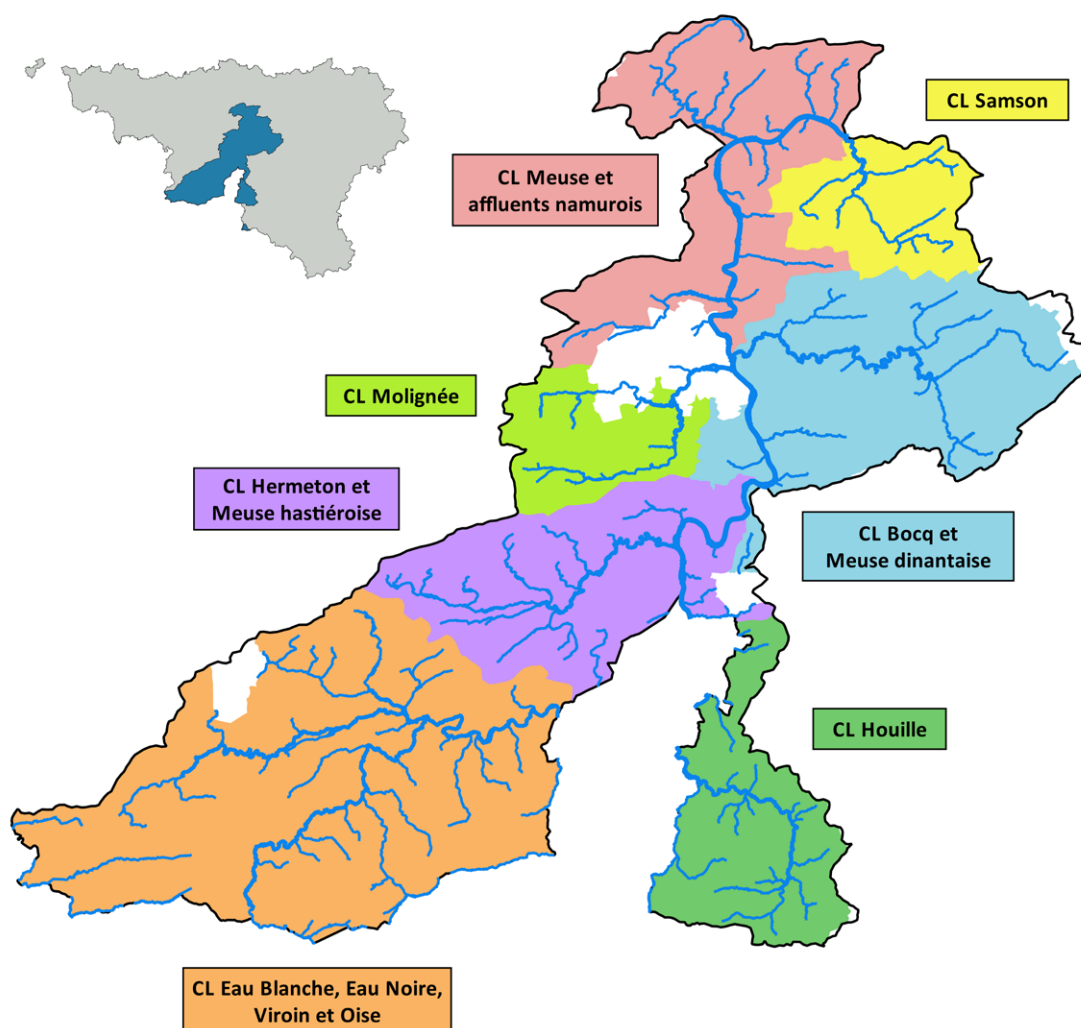
RÉVISION DES COMITÉS LOCAUX DU CRHM

Initiés en 2005, les Comités locaux de concertation du CRHM regroupent à l'échelle locale les partenaires impliqués dans des actions du Protocole d'Accord. Ces partenaires appartiennent à l'AG de l'asbl ou sont simplement des acteurs locaux associés au CRHM au niveau local pour la réalisation d'actions spécifiques. Ils regroupent les Communes, les Services Techniques Provinciaux, le DNF, les pêcheurs, les associations de protection de la nature, les fédérations sportives... qui discutent ensemble des actions locales à mener dans chacun des bassins versants concernés pour améliorer la qualité des cours d'eau.

Cette année 2020 marque un tournant important pour les Comités locaux avec l'adhésion de 4 nouvelles Communes au CRHM (Cerfontaine, Doische, Philippeville et Viroinval). Nous avons donc proposé à nos partenaires une révision géographique de ceux-ci ainsi que de leurs appellations. Elle est présentée au niveau de la carte ci-dessous. Exception faite de la Commune d'Anhée dans le bassin de la Molinee, nous sommes très heureux de pouvoir compter sur le soutien de l'ensemble des Communes et Provinces de notre zone d'action (sous-bassins hydrographiques Meuse amont et Oise).



Comités locaux (CL) du Contrat de rivière Haute-Meuse



0 5 10 15 km

Données : SPW
Réalisation : CRHM, Décembre 2020

JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU 2021

Les prochaines Journées Wallonnes de l'Eau se tiendront du 13 au 28 mars avec un programme allégé étant donné le contexte sanitaire actuel. Il sera orienté vers des activités grand public en petits groupes et sur réservation. Nous n'excluons pas de pouvoir proposer des activités aux écoles avec nos partenaires si la situation sanitaire s'améliore. Les activités en extérieur seront là aussi privilégiées.

LA VENTE DE PERMIS DE PÊCHE CHEZ BPOST, C'EST FINI !

IMPORTANT: Permis de pêche 2021



Permis de pêche de Wallonie
2020

Le permis de pêche 2021 de la WALLONIE ne sera plus mis en vente aux guichets de Bpost

**Uniquement disponible sur le site
www.permisdepeche.be**

La Région wallonne met un terme à la convention signée avec Bpost pour la vente du permis de pêche régional. Cette décision prend ses effets pour la délivrance du permis 2021.

A l'avenir, pour vous procurer le précieux sésame une seule possibilité via le site de mise en vente :
www.permisdepeche.be

En quelques clics, vous pourrez télécharger immédiatement le permis de pêche régional.



www.maisondelapeche.be



www.fspfb.be



www.permisdepeche.be

RÉSEAU DE BALADES « ICI C'EST COOL... », UNE BONNE IDÉE DE SORTIE PENDANT LES FÊTES !



Suivez la mascotte, notre ami le cincle plongeur, tout au long de la balade...

En cette période spéciale où les gens cherchent à sortir pour se promener, nous vous proposons de découvrir plusieurs cours d'eau près de chez vous au travers de quatre balades didactiques mises en place entre 2017 et 2020 grâce une fiche-projet du GAL Entre-Sambre-et-Meuse (GAL ESM).

Portée par le Contrat de rivière Haute-Meuse et en partenariat avec le Contrat de rivière Sambre & Affluents, cette fiche-projet répond à un souhait mis en évidence lors de consultations citoyennes nécessaires à la construction de la programmation 2014-2020 du GAL. La connaissance et la découverte des cours d'eau du territoire était donc une thématique sur laquelle il fallait se pencher.

Le constat était qu'à l'heure actuelle, de nombreux villageois ne connaissent pas ou peu le cours d'eau qui traverse leur localité, son histoire ou encore l'intérêt que ce cours d'eau a sur le territoire. L'objectif en jeu était donc de sensibiliser la population et le public scolaire à la préservation des ressources hydriques par un programme de découverte et de valorisation des cours d'eau emblématiques.

Afin de répondre positivement aux citoyens, plusieurs parcours didactiques autour de la rivière ont vu le jour. Pour ce faire, un cours d'eau emblématique a été choisi sur chacune des quatre communes du GAL : l'Eau d'Heure à Walcourt, le Burnot à Mettet (Saint-Gérard), le Flavion à Florennes (Flavion) et le ruisseau du Fond des Haies à Gerpinnes (Loverval). Ceux-ci ont été inaugurés de manière festive lors des Journées Wallonnes de l'Eau ou du Festival 100% Rural.

La construction de ces parcours s'est voulue participative. En consultant les locaux, les personnes ressources et l'Administration communale afin d'identifier les éventuels aménagements nécessaires. Pour chaque balade nous avons défini une ligne directrice : un parcours de plusieurs kilomètres permettant d'observer la rivière et son environnement, une signalétique didactique et un topoguide permettant au promeneur de réaliser la balade en autonomie.

Les balades « Ici c'est cool... » sont matérialisées par des bornes sur lesquelles se trouvent des informations succinctes sur la rivière, en relation avec le contexte local (le cincle plongeur, les zones Natura 2000, les enjeux de la protection des cours d'eau, le patrimoine bâti lié à l'eau, les sources, l'eau potable...).



Borne avec son contenu didactique et son QR code

Un QR code à scanner au moyen d'un smartphone se retrouve également sur les bornes, dirigeant le promeneur sur le site internet GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse où l'on retrouve des informations plus complètes sur les thématiques évoquées.

Depuis que ces parcours sont opérationnels, de nombreux élèves des écoles environnantes ont pu bénéficier d'excursions encadrées par un animateur d'un des deux Contrats de rivière ou un bénévole local très à l'aise pour nous « raconter » sa rivière, notamment lors des Journées Wallonne de l'Eau.

Vous pouvez également visionner un reportage de Canal C sur le sujet : www.canalc.be/balade-didactique

Pour conclure, au vu du succès de ces balades, d'autres Communes extérieures au territoire du GAL ESM sont intéressées de voir se développer un parcours « Ici c'est cool... » sur leur entité... Affaire à suivre...

Grâce à ce bulletin, vous pouvez directement vous rendre sur place et suivre notre cincle plongeur à la rencontre des différentes bornes.

Voici un peu plus en détail les parcours du Flavion (7km) au départ du kiosque du village de Flavion et du Burnot (3.5km) au départ de la Place de Brogne juste à côté de l'Abbaye.

C'est décidé ? Vous allez découvrir ces parcours pendant les fêtes ? Partagez-nous vos clichés sur Facebook en taguant le Contrat de rivière ou en joignant le hashtag #icicestcool, nous nous ferons un plaisir de compiler et partager ces moments de découverte !



De manière pratique, les topoguides vous permettant de réaliser la balade sont téléchargeables sur le site www.crhbm.be et les versions papier sont disponibles dans les bureaux du GAL, des Contrats de rivière Haute-Meuse et Sambre, des Centres culturels, de l'Abbaye de Brogne...



380 élèves provenant d'écoles de Florennes, Mettet ou bien encore Onhaye ont bénéficié d'animations pédagogiques sur ces parcours. Pour 2020, il était prévu que les écoles de Profondeville puissent aussi découvrir les attraits du Burnot.

ICI C'EST COOL... LE FLAVION : LE PARCOURS

Au départ du kiosque remontez la RUE DU CENTRE en passant devant le château-ferme. Continuez dans cette rue pendant 150 m jusqu'au 'Y' où vous descendez la RUE DE LA CORNE sur plusieurs centaines de mètres avant de bifurquer à droite dans la RUE DU MOULIN. Vous passez alors sur le pont surplombant LE FLAVION avant de longer le moulin qui se trouve à votre gauche (1).

Continuez votre chemin en laissant le moulin derrière vous, jusqu'à la borne placée sur votre gauche en montant la rue (2).

Une fois la côte gravie, marchez une petite centaine de mètres et empruntez le SENTIER DES NUTONS qui se présente à votre gauche et dans lequel vous trouverez la borne suivante (3).

À la sortie de ce chemin, remontez la RUE DE LA SARTELLE sur votre droite et continuez tout droit pendant 500 m. Suivez alors le même chemin principal qui tourne vers la droite pour se diriger vers le village. Une nouvelle borne est située dans cette rue, quelques dizaines de mètres avant le croisement entre la RUE DE LA SARTELLE et la RUE DU TRAM (4).



Là, descendez prudemment la rue pour rejoindre le centre du village et découvrez deux nouvelles bornes à proximité de la rivière (5 & 6).

Après être passé devant la fontaine, bifurquez sur votre gauche pour prendre la RUE DU CENTRE et à nouveau à gauche une dizaine de mètres plus loin pour emprunter un chemin en gravier entre deux habitations qui vous conduit devant une nouvelle borne à proximité de la rivière (7).



Via le sentier, remontez au niveau de la RUE DU COBUT et longez celle-ci par votre gauche pour ensuite tourner sur le premier chemin à droite bordé d'une haie. Montez celui-ci, passez devant la ferme et continuez le chemin où vous attend la borne suivante (8) avant le carrefour. Suivez alors le chemin de droite pendant 600 m jusqu'au prochain sentier à gauche que vous remontez jusqu'à la borne suivante installée à son extrémité (9).

Tournez à droite et marchez pendant 450 m jusqu'au carrefour suivant où vous tournez à nouveau à droite. Empruntez ce chemin jusqu'au prochain carrefour où vous allez tout droit. Vous passez alors devant la dernière borne (10) placée sur le côté gauche de la route. Enfin, suivez la RUE DU FAUX, que vous continuez de descendre jusqu'à la place où se situe le point de départ.

ICI C'EST COOL... LE BURNOT : LE PARCOURS

Au départ de la PLACE DE SAINT-GÉRARD dirigez-vous vers la GRAND RUE pour emprunter le sentier jouxtant la première habitation, du côté gauche de la route. Descendez ce sentier enherbé sur une centaine de mètres pour arriver à hauteur d'une fontaine (1).

Poursuivez ce sentier vers la droite en longeant le mur de pierres, vous arrivez alors devant un grand bâtiment correspondant à l'ancienne tannerie (2).



Continuez votre chemin par la gauche de la tannerie et traversez le pont qui surplombe LE BURNOT pour découvrir la borne suivante sur votre droite (3). Au carrefour situé juste après, prenez à droite et longez la haie d'aubépines (4).

Au bout d'environ 400 m, empruntez le sentier de droite à hauteur d'un « Y » qui vous emmène vers la GRAND RUE en passant par-dessus LE BURNOT. Prenez la GRAND RUE vers la gauche et passez le pont, vous avez alors sur votre droite la station de pompage de Saint-Laurent en retrait (5).

Poursuivez votre promenade le long de la GRAND RUE sur 300 m. Vous arrivez alors à un carrefour à 5 embranchements. Empruntez le chemin le plus à droite (RUE SAINT-LAURENT), que vous descendez pour revenir à hauteur du BURNOT et y découvrir la borne suivante près du pont (6).

Continuez sur 200 m pour prendre un sentier enherbé sur votre droite où se trouve une nouvelle borne (7).

Après plus de 300 m dans ce sentier, vous arrivez à hauteur de la RUE DE LA CHAPELLE. Descendez jusqu'au carrefour pour descendre ensuite la GRAND RUE sur une cinquantaine de mètres. À votre gauche, vous empruntez alors un chemin agricole qui vous emmène à proximité d'une ferme. Juste

avant l'entrée de celle-ci, prenez l'étroit sentier sur votre droite et longez celui-ci pour atteindre les premières habitations de la RUE DE LA TANNERIE. Grimpez la rue sur votre gauche pour revenir à nouveau dans la GRAND RUE. Dirigez-vous vers la droite pour retrouver la PLACE DE BROGNE, point de départ de la balade. À l'angle de la place et de la RUE DU STAMPIA (RN933), prenez à droite pour ensuite entrer dans la cour de l'Abbaye de Brogne. Dirigez-vous vers l'accueil situé à l'extrême gauche du bâtiment.

À gauche de l'entrée, descendez l'escalier et tournez à droite vers le parc de l'Abbaye (8) situé à l'arrière du bâtiment principal.

Descendez l'escalier au pied de la tour qui vous emmène à la source de l'Abbaye, dernière station de ce parcours didactique (9).



Coordinateur : Frédéric Mouchet
Secrétariat et gestion administrative : Bénédicte Stouffs
Chargés de mission : Olivier Doupagne, Jean-François Huaux,
Sylvain Richard, Thibaut Sabbe

CONTRAT DE RIVIÈRE
HAUTE-MEUSE, asbl
Cellule de coordination
Rue Lelièvre 6 – 5000 Namur
Tel : 081 77 67 32
E-mail : contact@crhm.be



Imprimé sur papier recyclé
 **COPYHOUSE**
CREATION DESIGN - IMPRESSION - LETTRAGE - PLV
tirage 3.600 exemplaires

Quand vous aurez fini de me lire et de me relire, confiez-moi à une amie, un ami, des voisins ...

Envie de recevoir ce bulletin en version électronique?
Rendez-vous sur www.crhm.be

Pour la version papier du bulletin :

- ☐ Nouvel abonnement (gratuit)
☐ Changement d'adresse
☐ Ne souhaite plus recevoir la version papier du bulletin d'information

Nom :

Prénom :

Institution / Entreprise :

Adresse complète :

Tél :

E-mail :

Site internet :

A renvoyer à la Cellule de coordination du CRHM
par courrier (Rue Lelièvre 6 - 5000 Namur)
ou par e-mail : contact@crhm.be

Avec le soutien de la



Wallonie



PROVINCE
de NAMUR



Réalisé avec le soutien du Service public de Wallonie, de la Province de Namur, de la Province de Hainaut et des 27 communes partenaires du CRHM : Andenne, Assesse, Beauraing, Cerfontaine, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohéy, Onhaye, Philippeville, Profondeville, Viroinval, Vresse-sur-Semois et Yvoir.

Le Comité de rivière (Assemblée générale) du Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) est composé de nombreux partenaires. Il est constitué en asbl dont voici la composition :

Acteurs locaux

Animation gelbressoise asbl, Bureau Economique de la Province de Namur, Centre YWCA « Les Fauvettes » asbl, Cercle des Naturalistes de Belgique asbl (CNB), Ciney environnement asbl, Club Alpin Belge (aile francophone) (CAB), Comité régional Anti-Carrière (CRAC), Commission internationale de la Meuse, Commission wallonne d'Etudes et de Protection des Sites Souterrains (CWEPS), Empreintes asbl (CRIE de Namur), Fédération belge de Batellerie, Fédération francophone de Canoë (FFC), Fédération francophone de Ski nautique et de Wakeboard (FFSNW), Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB), Fédération halieutique et piscicole du sous-bassin Meuse amont (FHPMa), Fédération HoReCa de Namur et du Brabant wallon, Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA), Fondation CYRYS, Fondation Gouverneur René Close, Fondation rurale de Wallonie (FRW), Groupe d'Action Local (GAL) de l'Entre Sambre et Meuse, Intercommunale namuroise de Services publics (INASEP), Infrabel sa, Klim-en bergsportfederatie (KBF), La Fario asbl, La Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère, Les Amis de la terre asbl, Les Amis de Marche-les-Dames asbl, Les pêcheurs de la Houille, Monuments et Sites de Saint Gérard et Graux asbl, Natagora, Office du Tourisme d'Hastière, Parc naturel de l'Ardenne méridionale, Parc naturel Viroin-Hermeton (PNVH), Pays de la Molignée asbl, Port Autonome de Namur (PAN), Profondeville-Lustin Perles de la Meuse, Royal Cercle nautique de Dinant, Royal Club nautique Sambre et Meuse (section aviron), Spéleo-J, Union belge de Spéléologie (UBS), Virelles-Nature, Vivaqua.

Administrations fédérales, régionales et organes consultatifs

SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Département de la Nature et des Forêts (DNF), Département de la Ruralité et des Cours d'eau (DRC), Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE).

SPW Mobilité et Infrastructures : Direction des Voies hydrauliques de Namur (DVHN), Direction des Etudes environnementales et paysagères.

SPW - Secrétariat général : Direction Centre régional de crise.

SPW - Commissariat Général au Tourisme.

Ministère de la Défense nationale.

CESE Wallonie - Pôle Environnement.

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) de Gesves.

Pouvoirs locaux

Province de Namur : Conseil provincial, Administration des Services techniques et de l'Environnement, Province de Hainaut.

Administrations communales de Andenne, Assesse, Beauraing, Cerfontaine, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohéy, Onhaye, Philippeville, Profondeville, Viroinval, Vresse-sur-Semois et Yvoir.

Photo page de garde : Vue du village de Flavion